

# CALCUL DES SCOLARITÉS 2022

**NOM DU RESPONSABLE :** ..... **Nombre d'enfant(s) à charge :** .....

**Sans avis d'imposition : quotient 6**

ou

**Remplir le tableau des revenus ci-dessous et joindre la photocopie de toutes les pages de l'« Avis d'impôt 2021 – Impôt sur les revenus 2020 »**

	REVENUS ANNUELS
Salaires et assimilés du père (première ligne avant déduction) ou du conjoint	..... €
Salaires et assimilés de la mère (première ligne avant déduction) ou du conjoint	..... €
Autres revenus (capitaux, immobiliers, pensions alimentaires) Revenus BIC avant abattement. Revenus fonciers et agricoles (les revenus négatifs étant retenus à zéro).	..... €
Salaires perçus à l'étranger	..... €
<b>Allocations familiales</b> de la CAF ou de la MSA (pour 1 ou plusieurs enfants) de <b>JANVIER 2022</b> . Les diverses allocations mensuelles (RSA, Allocations familiales, compléments,) <b>sont à multiplier par 12</b> pour obtenir le montant annuel.	..... €
<b>TOTAL</b>	..... €
à diviser par le nombre de personnes au foyer : _____ (1 enfant compte 1 part)	= ..... € ★

### TRANCHE DANS LAQUELLE VOUS VOUS SITUEZ (entourez le chiffre correspondant à votre tranche)

★ TRANCHES	QUOTIENT	A titre indicatif COÛT DE LA SCOLARITÉ 2021-2022 PAR ENFANT POUR L'ANNEE
Tranche inférieure à 3 000 €	1	349,66 €
3001 à 4131 €	2	756,57 €
4132 à 6630 €	3	1050,16 €
6631 à 9914 €	4	1309,17 €
9915 à 14 500 €	5	1673,92 €
Tranche supérieure à 14 500 €	6	1881,12 €

Une réduction sur les frais de scolarité est accordée : 10 % pour le 2<sup>ème</sup> enfant scolarisé à St Louis,  
20 % pour le 3<sup>ème</sup> enfant scolarisé à St Louis, gratuité à partir du 4<sup>ème</sup> enfant scolarisé à St Louis.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

Date :

Signature des parents :

**A titre indicatif**  
**TARIFS ANNUELS**  
**2021/2022 – par élève**

**Scolarité**

	Frais annuels
<b>Contribution obligatoire</b>	
Frais de scolarisation en fonction des revenus	349,66 à 1881,12 €
Plan de mutualisation Enseignement catholique	36,00 €
Animation culturelle	40,00 €
Assurance scolaire et extra-scolaire, individuelle accident (Mutuelle Saint Christophe)	8,90 €
Fournitures scolaires (cahiers, fichiers, livres)	de 10 à 70 € selon les classes
<b>Contribution optionnelle</b>	<b>Frais annuels</b>
Cotisation Apel	28,00 €

**Restauration**

	Frais annuels
Forfait 1 repas par semaine	229,35 €
Forfait 2 repas par semaine	458,70 €
Forfait 3 repas par semaine	688,05 €
Forfait 4 repas par semaine	917,40 €
Repas occasionnel	8,10 €

**7h30 à 8h : Garderie**

	Frais annuels
Forfait annuel	320 €

**17h00 à 17h30 : Etude surveillée / animation maternelle : ½ heure**

	Frais annuels
Forfait 1 fois par semaine	97,30 €
Forfait 2 fois par semaine	194,60 €
Forfait 3 fois par semaine	291,90 €
Forfait 4 fois par semaine	389,20 €
Etude occasionnelle	3,50 €

**17h00 à 18h : Etude dirigée / animation maternelle : 1 heure**

	Frais annuels
Forfait 1 fois par semaine	194,60 €
Forfait 2 fois par semaine	389,20 €
Forfait 3 fois par semaine	583,80 €
Forfait 4 fois par semaine	778,40 €
Etude occasionnelle	7,00 €

**18h à 18h 30 : Garderie : ½ heure**

	Frais annuels
Forfait annuel	320 €

**Facturation supplémentaire :**

	Frais annuels
Voyage scolaire	100 à 450 € selon les classes
Frais administratifs pour impayés	Environ 18% du montant dû
Retard au-delà de 18h30	15€ par retard

➤ Règlement par prélèvement selon l'échéancier du 9 octobre au 9 juin (9 mensualités)

**Document à garder**